

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2012)

Heft: 1953

Artikel: L'odeur de l'argent UBS

Autor: Gavillet, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'odeur de l'argent UBS

André Gavillet • 28 avril 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20452>

La démocratie ne peut pas être mise sous condition

Ainsi donc, après Credit Suisse, voici UBS! La banque annonce qu'elle va reprendre ses versements aux partis politiques. Les «circonstances» l'avaient obligée à les interrompre. Mais elles ont révélé aussi son insubmersibilité. *Too big pour être pingre.* Ce soutien financier aux partis, modeste quoique d'un million, ne saurait toutefois être alloué qu'aux seuls partis «qui s'engagent clairement pour la concurrence et l'économie de marché». La subvention est attribuée sous réserve: être idéologiquement conforme.

UBS, posant une telle exigence, ne manque pas de culot, car la libre concurrence dont elle fait un principe inconditionnel, si elle avait été appliquée à elle-même, l'aurait envoyée par le fond. Car elle a coûté cher, la donneuse de leçons. Cher en vilipendant la réputation de la Suisse, cher en ne respectant pas la déontologie professionnelle, cher en mobilisant pour sa défense le Conseil fédéral, le parlement, l'administration, cher en obtenant que soient sortis de son bilan des «illiquidés» dont il reste un dernier lot difficile à placer.

Les conditions posées par UBS visent particulièrement le parti socialiste. Il est évident qu'il ne saurait accepter qu'on lui impose une quelconque soumission idéologique. Il a ouvert une consultation interne. Elle donnera une réponse qu'on peut préjuger sans faille.

Le coût du fonctionnement démocratique

Un rapide pointage fait apparaître la singularité suisse, cas particulier en raison de sa pratique de la démocratie directe. Plusieurs fois par année, il faut que les faiseurs d'opinion fassent circuler leur mot d'ordre. Economiesuisse, financièrement bien dotée, surveille ce marché politique, intervient à la mesure des intérêts de ses membres. Cette surveillance du marché est bien couverte, mais unilatéralement.

Cas particulier encore, le statut des parlementaires. Ils ne sont pas payés comme des professionnels mais comme des miliciens. Ils ne doivent pas tout leur temps à leur mandat politique. En général une activité économique complète l'engagement politique, créant une dépendance matérielle.

Enfin, il faut prendre en considération le soutien de la Confédération. La majorité

ne veut pas envisager une loi sur les partis, rouages pourtant indispensables de la gestion démocratique. Dès lors, il a été jugé équitable, à défaut d'un financement direct, de payer les coûts du fonctionnement de la démocratie: documentation, secrétariat. La Constitution exige que les milieux concernés soient consultés avant qu'un projet législatif soit élaboré. La réponse coûte en recherches, en rédaction. Il est en conséquence naturel de faciliter matériellement l'accomplissement de cette tâche, ou d'éditer, avant les votations, une brochure qui renseigne les citoyens.

Il est évident que ce statut, sous les apparences du refus de tout interventionnisme, laisse le champ libre aux détenteurs de financements privés. Les cotisations professionnelles drainent des capitaux destinés à défendre l'image et les intérêts de leurs membres. Syndiqués et militants de gauche ne peuvent songer à réunir de telles sommes.

Rendre public

On croit déjà entendre les généreux donateurs, UBS et compagnie, commenter le refus des partis de gauche. S'ils ne veulent pas de notre argent, la part des autres sera plus grande.

Le véritable enjeu est de

créer les conditions d'un débat démocratique authentique. Pour cela, éviter que l'argent ne se transforme en déferlante déséquilibrée

de propagande, et la propagande en une distorsion de l'opinion.

Le commencement d'un

assainissement indispensable serait que les partis décident, à titre volontaire, de publier leurs comptes.

Présidentielle française: le corbeau et le renard

Jean-Pierre Ghelfi • 24 avril 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20434>

Non, le second tour ne dépend pas de Marine Le Pen

Parmi tous les commentaires entendus à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle française, nous en avons retenu un, partagé aussi bien par la presse hexagonale qu'étrangère: «*l'ouragan*» Marine Le Pen qui tiendrait les clés du second tour.

Un «*ouragan*», vraiment? La fille, avec 17,9% des suffrages exprimés, fait certes mieux que le père en 2007 (10,4% des suffrages). Mais le Front national fait moins bien que la droite nationaliste en 2002 (Le Pen 16,9% et Mégret 2,3%). Sur dix ans, le score du FN ne s'améliore donc que marginalement, et la droite

nationaliste est même en recul. On ne peut dénier pourtant à Marine Le Pen d'avoir consenti des efforts pour renouveler l'image et élargir la thématique de manière à pouvoir présenter le FN comme un parti « normal ».

Il importe aussi de se souvenir que Jean-Marie Le Pen avait obtenu 14,4% des suffrages en 1988 et 15% en 1995. Compte tenu de la situation économique actuelle (le pouvoir d'achat, l'emploi et le chômage viennent en tête des préoccupations de l'électorat français), la progression du FN sur une quinzaine d'années n'a rien d'exceptionnel, ni, surtout, de spectaculaire.

En fait, c'est le score du FN

de 2007 qui était «*anormal*». Avec un discours très marqué à droite, le candidat Sarkozy était parvenu à siphonner une partie de l'électorat du FN, et beaucoup s'étaient «émerveillés» de cette performance qui «décapitait» la mouvance nationaliste. Mais le siphonage était opportuniste – à l'image de tout ce qu'a dit et annoncé pendant cinq ans le président sortant.

C'était un peu la fable du corbeau et du renard. L'électorat du FN s'est fait prendre une fois. Pas deux. Ce qui réduit d'autant la perspective d'un bon report des voix sur le président-candidat. Dès lors Marine Le Pen ne détient aucune clé pour le 6 mai. Et c'est tant mieux!